

A vis

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 33

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

semblent les lorgner avec pitié, comme l'éléphant, la fourmi; parce qu'ils entendent résonner à leurs oreilles les cloches des troupeaux; parce que, chaussés d'escarpins ou de souliers ferrés à l'excès, ils pataugent jusqu'à la cheville dans la « bouse », errant comme des âmes en peine autour des chalets.

Et, au retour, ils causent de tout cela avec une faconde, une suffisance qu'ils n'ont retrouvées qu'en retrouvant aussi les fauteuils moelleux et les tapis de moquette de l'hôtel aux clinquants lambris. On dirait, à les entendre, qu'ils reviennent au moins du Mont-Blanc.

Pitié !

Où sont-elles, les Mi-été d'antan, celles dont Juste Olivier disait, dans son « Canton de Vaud » :

« La *Mi-Tzautain* est la fête générale des montagnes. Vers le milieu de la saison des alpages, les vachers reçoivent la visite de leurs familles, de leurs patrons ou de leurs connaissances, chargés de toutes sortes de biens que l'on ne trouve qu'en bas.

» Des tonneaux même ont gravi péniblement les abords escarpés des pâturages, sur des chars à deux roues qui liment de rocaille en rocaille le bout de leurs brancards.

» Le chasseur les a suivis, ainsi que le musicien renommé : et voici les danseuses, avec leurs jupes bleues bordées d'une raie rouge

» C'est quelque chose de grave, mais cependant d'un ton vrai malgré le contraste, que cette joie tout ordinaire au milieu d'une si étonnante nature — car sur la montagne tout son de l'homme n'est rien — et que l'on voit pourtant de loin, tourner, sauter et se croiser sur l'herbe courte et fine, au pied des blocs immenses qui semblent contempler en silence ce spectacle. »

Aïe! — Pour se préserver de la piqûre des moustiques, il suffit de s'humecter la peau avec de l'eau phéniquée. Tous les parasites s'éloignent de vous instantanément, chassés par les vapeurs phéniquées que vous exhalez constamment, si vous avez pris soin de laisser sécher sur l'épiderme le liquide.

Vin sans vergogne. — « Patron ! dit le client d'un café, je ne voudrais pas médire de votre vin; mais je me demande pourquoi il n'a pas rougi quand vous avez collé sur la bouteille l'étiquette: « Dézaley de la Ville ».

Jusqu'ou va l'amitié. — Frinzi a la main si prompt qu'il s'est laissé aller à donner une gifle à Mme X., la femme de son meilleur ami. Cette brutalité l'amène devant le président du tribunal de district.

— Vous reconnaissez avoir souffleté la plaignante ? lui demande ce magistrat.

— Oui, monsieur le président... Vous comprenez, à force de la connaître, je la considérais comme étant ma propre bourgeoise.

Une leçon. — Il y a quelques jours, à ..., un nommé M. tombe du train. Il est tué. Le cadavre est transporté dans la guérite du garde-voie. Les témoins de l'accident blâment l'imprudence de la victime qui avait voulu passer d'une voiture à l'autre. Alors un bon paysan de lâcher timidement cette réflexion :

— Eh ben ! s'il est mô, ça lui apprendra à vivre !

LE CALVAIRE

Tout bon Lausannois connaît le Calvaire, de nom sinon de fait, et pour qui — surtout en cette saison caniculaire — en affrontant la rampe raide et ensoleillée, le sens et l'origine de cette appellation de « Calvaire » ne se discute pas.

Eh bien, ne vous déplaie, en pensant ainsi, sans avoir tort, on pourrait n'avoir pas tout à

fait raison. Il y a une autre explication, tout aussi plausible, de ce nom de « Calvaire ». Et peut-être bien est-ce la bonne

Autrefois, alors que Lausanne était sous la domination de son prince-évêque, au sommet du Calvaire, il y avait une croix servant de but de procession aux fidèles. C'est probablement pourquoi, au figuré et par allusion au souvenir de la colline voisine de Jérusalem, où le Christ fut crucifié, nous eûmes notre Calvaire lausannois.

Et ce qui vient encore à l'appui de ce dire, c'est que le chemin suivi par les processions n'était pas le raidillon que nous appelons aujourd'hui « Calvaire » et qui donne tant à souffler et à geindre à nombre des gens, mais bien la route — qu'était-elle alors ? — qui conduisait de Martheyray au sommet du Calvaire. Douze « stations », soit douze chapelles se succédaient sur ce chemin de croix

Un peu en arrière du réservoir, à l'endroit où était la « pinte du Reposoir », dont bien des gens se souviennent encore, se trouvait l'église de la Rédemption.

Logique enfantine. — Dis, papa, découde, détendre, déplier sont des contraires de coude, tendre et plier, pas ? Alors pourquoi que c'est pas la même chose pour déboire et démanger ?

Ça ne va pas ! — Une paysanne, très connue pour son avarice, a son mari malade. Il y a quelques jours, une amie lui rend visite.

— Et comment va-t-y, ton Pierre ?

— Oh ! plus mal ! y recommence à manger.

Collectionneur

L'auteur des *Trois Mousquetaires* avait reçu en cadeau un énorme chien qui répondait au nom de Mouton. Ce Mouton était tout simplement un animal féroce. Un matin que le célèbre romancier voulait le caresser, il le mordit cruellement à la main droite. Le soir même, l'incident était rapporté dans les journaux, démesurément grossi, et l'on racontait qu'Alexandre Dumas avait été à moitié dévoré par un dogue furieux.

Un collectionneur d'autographes courut chez le romancier :

— Monsieur Dumas, lui dit-il, je viens vous demander un autographe.

— Un autographe de moi ?

— Sans doute. Je possède déjà une assez curieuse collection. Je n'en ai malheureusement pas un seul de votre écriture.

— Diable ! vous tombez mal ; j'ai été mordu hier par mon chien, et j'écris assez maladroitement de la main gauche.

— Je sais, je sais ; c'est même pour cela que je me permets d'insister.

— Je ne comprends pas.

— Eh bien ! monsieur Dumas, j'ai entendu dire que votre chien était enragé... et dans ce cas... vous saisissez... vos autographes deviendraient peut-être difficiles à se procurer.

Dumas entra dans une colère folle. « Vous allez me fichez la paix ! » s'écria-t-il. Et, prenant l'important par les épaules, il le jeta dehors.

Il est vrai que, peu de temps après, il était le premier à s'amuser de l'aventure.

Complet. — Un professeur qui ne savait que faire d'un élève trop indiscipliné, veut, à bout de patience, tenter un dernier effort :

« Vous savez, lui dit-il, la mesure est pleine ; car, chaque fois que je vous tourne le dos, vous me riez au nez. »

Au restaurant. — Garçon ! vous me servirez une côtelette, pomme et salade, une demi-bouteille, et je me recommande pour que l'eau soit fraîche.

— Oh ! pour cela, monsieur n'a rien à craindre, il y a à peine une heure que la table est mise.

OH ! SAINTE PÉDAGOGIE !

Les écoles sont-elles faites pour les jeunes gens ou pour leurs parents ?

La question peut surprendre au premier abord. On va voir qu'elle se justifie pleinement.

C'est le tort de nombre de maîtres de donner à leurs élèves trop de devoirs à préparer à domicile — c'est plus simple, il est vrai : ce qui se fait à la maison n'est pas à faire à l'école. Mais ce sont souvent aux parents, qui ont déjà bien assez de leurs travaux habituels, que ces devoirs sont imposés.

Ainsi, voici le problème qui a été donné comme devoir à faire à la maison, à une fillette de 13 ½ ans, élève de nos écoles primaires.

Prix de revient et prix de vente.

Un marchand a reçu 12 pièces d'huile de 4082 kgs, tare 15 %, à fr. 227,50 les 100 kgs, escompte 3 %. Les frais de chargement s'élèvent à fr. 39,40; le courtage ¼ %; commission 2 %; le transport à 248 km. à fr. 0,12 par tonne et par km. sur le poids brut. Camionnage de la gare au magasin, fr. 2 par tonne. Frais généraux, 6 % sur les dépenses précédentes. On demande le prix de vente du kg, sachant qu'il y a un déchet de 1 ½ % sur le poids net et que l'on veut faire un bénéfice de 12 ½ %.

On calculera le courtage sur le prix d'achat, avant l'escompte. La commission se prend sur le prix d'achat avant l'escompte, augmenté des frais faits par l'expéditeur (ici), frais de chargement seulement.

Eh bien, lecteurs, cherchez ! Oh ! le problème n'est pas insoluble, sans doute, mais vous conviendrez que pour une fillette de 13 ½ ans. Oui, enfin, vous nous comprenez.

Et puis, autre curiosité : Un négociant à qui nous faisons voir ce problème, nous a déclaré qu'on aurait grand peine à trouver dans le commerce des pièces d'huile de 4082 kilos.

Ce n'est pas ici. — Je veux divorcer, M. le juge, ma femme me traite de bœuf, d'âne, de cochon et me fait travailler comme un cheval.

— Dans ce cas, adressez-vous à la Société protectrice des animaux...

A vis. — Cueilli dans un prospectus relatif à l'emploi d'un biberon d'un nouveau modèle, dont l'inventeur attend d'excellents résultats :

«... Lorsque l'enfant a fini de têter, il faut le dévisser soigneusement et le mettre dans un endroit frais, par exemple sous une fontaine. »

A bon entendre. — Un voyageur prend un verre d'eau au buffet de la gare de Genève et ne donne pas de pourboire au garçon. Celui-ci le rappelle.

— Si monsieur perd son porte-monnaie, qu'il sache bien qu'il ne l'a pas tiré ici !

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La natalité en France, par Albert Bonnard. — Le mariage de Germaine. Roman, par Aloys de Molin. (Seconde partie.) — Les intellectuels et le christianisme, par Louis Emery. — Chez les bons Patagons. Souvenirs d'Amérique, par T. Chapuis. — La personnalité d'Eugène Fromentin, par J.-J. Duproix. — Les jubilés de Genève, par Ch. Genequand. — Variétés : Chronique de la duchesse de Dino, par Henry Prior. — Le roman de Lamartine, par R. Whitehouse. — Chroniques parisiennes, anglaise, hollandaise, russe, suisse allemande, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne.

LES CINÉMAS. — En dépit de la chaleur, les spectateurs sont nombreux chaque soir, soit au *Kur-saal*, soit au *Lumen*. La richesse et la variété des programmes, où l'actualité à la grosse part, dament le pion aux rigoureux du thermomètre. — Le dimanche, matinée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.